



À LIRE

Financer les transports collectifs

La loi de programmation du 3 août 2009 issue du Grenelle de l'environnement prévoit des aides financières de l'État pour la construction de transports collectifs. Cet ouvrage décrit leurs conditions d'octroi et, plus généralement, les questions financières liées aux transports urbains. ●

La mobilité durable - les aides aux transports urbains, 76 p., 49 euros, éditions Territorial (<http://librairie.territorial.fr>).



L'eau, c'est de l'énergie ***

L'eau sert à boire, se nourrir, se laver, transporter des marchandises... mais aussi à produire de l'énergie. L'hydroélectricité, qui a succédé aux moulins à eau, existe depuis des décennies, et peut encore être développée via la petite hydroélectricité. Mais aujourd'hui, ce sont surtout les énergies de la mer qui retiennent l'attention. Les marées, les courants marins, la houle peuvent produire de l'électricité, comme le prouvent l'usine de la Rance en Bretagne, les diverses expériences d'hydroliennes (sortes d'éoliennes sous marines) ou les convertisseurs de houle. Et les éoliennes offshore connaissent



un rapide développement. Elles sont fixées au sol mais, demain, elles flotteront. N'oublions pas l'énergie de la biomasse marine, autrement dit des algues, qui sont la source de biocarburants la plus prometteuse... à long terme, car elles n'en sont encore qu'au stade de la recherche. Plus futuriste, la récupération de l'énergie thermique des mers, qui exploite la différence de température entre l'eau de surface et celle des profondeurs, fait l'objet de projets de démonstrateurs. Un tour d'horizon joliment illustré, mais parfois un peu sommaire.

L'énergie de l'eau, 118 p., 30 euros, éditée par le Cherche Midi (www.cherche-midi.com).

Verdir votre commerce

Pour un commerçant, il existe de nombreuses raisons de s'engager dans le développement durable: se démarquer de la concurrence, réduire le gaspillage... Ce guide simple et facile à lire offre, sous forme de fiches, des conseils en matière d'éclairage, de chauffage et de climatisation, d'eau, mais aussi d'achats, de livraison ou d'accessibilité des locaux. Utile pour les PME. ●

Guide du développement durable dans les commerces, 50 p., téléchargeable gratuitement sur www.essonne.cci.fr/IMG/Guide_developpement_durable.pdf

Labelliser les labels

Les labels sont bien utiles pour acheter des produits respectueux de l'environnement, mais tous ne se valent pas. Ce petit guide très clair permet de s'y retrouver dans près de 100 labels disponibles en France. Il les classe selon leur caractère obligatoire, l'indépendance du contrôle ou encore la sévérité des critères d'obtention. Les plus exigeants trouveront les avis parfois trop indulgents. ●

Guide des labels de la consommation responsable, 172 p., 9,95 euros, édité par Pearson Education France (www.pearson.fr).



Vive la taxe carbone

Alors que le Conseil constitutionnel vient de retoquer le projet de taxe carbone du gouvernement, ce petit ouvrage rappelle les avantages qu'aurait une taxe carbone universelle d'un niveau élevé pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, notamment comparée aux autres outils comme les permis d'émission négociables. Une analyse parfois un peu complexe pour les non-économistes, mais utile alors que le gouvernement prépare une nouvelle mouture de son texte. ●

Pour la taxe carbone - la politique économique face à la menace climatique, 88 p., 6 euros, éditions Rue d'Ulm (www.presses.ens.fr).



Green business

Les États-Unis, grand consommateur et grand pollueur, champion des émissions de CO₂, sont aussi un pays d'inventeurs et de pionniers qui, quand ils décident d'agir pour l'environnement, font les choses en grand. Certes,



cela reste dérisoire face aux efforts à faire, mais il y a des bonnes idées à copier outre-Atlantique, notamment dans les États pionniers comme la Californie. Une histoire du *green business* américain racontée de manière passionnante. ●

Les pionniers de l'or vert, 366 p., 20,90 euros, édité par Grasset (www.grasset.fr).

Et aussi...

> Droit du littoral, 444 p., 336 euros, éditions Lextenso (www.lextenso-editions.fr).